

SECTION FNRC DE LA SOMME

Le temps des cloches et des clochers

Joyeuses Pâques pour ce dimanche 12 avril 2020 et les cloches sont rentrées de Rome dit-on !

Je pense qu'elles auront fait cet aller-retour imaginaire malgré la dramatique pandémie qui nous préoccupe. Nous ne ferons pas l'histoire assez longue des cloches, certainement existantes sous une forme assez rudimentaire depuis plus de 4000 ans. De par sa portée acoustique, elle est pour les hommes un mode de communication tant profane que religieux, et petites cloches ou clochettes sont toujours en bonne place

Toute l'année est rythmée par les fêtes religieuses, les périodes de pénitence notamment l'Avent et le Carême mais aussi chaque journée qui passe. L'histoire des cloches commence au VI^e siècle dans les monastères où la tâche des moines consiste à prier pour le salut de tous. Les offices sont les moments privilégiés pour les prières. Ce sont les Laudes (à l'aurore), Prime (à la première heure du jour), Tierce (troisième heure du jour), Sexte (si-

clochers. Dès lors, la vie des chrétiens se fait au rythme de ces sonneries journalières pilotées par les horloges puis les moines inventent l'horloge mécanique à la fin du XIII^e siècle. Les cloches sont des objets à part, tout d'abord par l'investissement qu'elles mobilisent. Couler une cloche revient très cher notamment pour le métal (environ 80% de cuivre et 20% d'étain). La fabrication peut prendre des mois voire des années. Elles sont presque considérées comme des personnes et portent un nom, souvent féminin qui leur est conféré au cours d'une cérémonie. Dès le Moyen Âge, elles s'avèrent très utiles à la classe des marchands et des artisans alors en pleine expansion : calcul des taux de change, comparaison des délais de production ou de livraison, prévision des échéances. Par ailleurs, leurs employés sont rémunérés à la journée de travail et il faut donc l'estimer au plus juste. Les habitants du Moyen Âge mais aussi dans une période encore très proche, prêtent aux cloches une attention d'autant plus vive qu'elles transmettent régulièrement des messages essentiels : le tocsin les avertit d'un péril imminent. Le glas annonce la mort d'un membre de la communauté par sa sonnerie grave, qui donne des indications sur l'identité du défunt : deux fois pour une femme, trois fois pour un homme. Votre serviteur a connu ces pratiques puisqu'il accompagnait quelquefois son père mettre en marche ces sonneries. Il y avait heureusement plus heureux quand les quatre cloches de l'église Saint-Jean-Baptiste carillonnaient à toute volée le dimanche mais aussi pour saluer les mariages, les baptêmes et les grandes fêtes religieuses. Déclencher le mécanisme, cloche par cloche selon un ordre immuable, était un honneur réservé aux enfants de chœur ou aux familles concernées. Il s'agissait aussi d'une invitation à la cohésion d'une commune et sonner



© D.R. - L'Angélus de Jean-François Millet - 1857-1859.

dans la sphère privée, à l'entrée des maisons, à table, dans les réceptions d'hôtels... Le clocher et notamment sa hauteur serviront ensuite à amplifier la portée du son des cloches. Tout le monde connaît l'Angélus, ce tableau de Jean-François Millet où l'on voit deux paysans qui ont posé leurs outils, se mettre en prière. On devine à l'arrière-plan le clocher de l'église (Chailly-en-Bière en Seine-et-Marne). Le poids de l'Église est particulièrement marquant au Moyen Âge.

xième heure du jour), None (neuvième heure du jour), Vêpres (le soir), Complies (avant le coucher), Mâtines (au milieu de la nuit). Pour le moine, l'exactitude est un devoir absolu. Pour déterminer l'heure des offices, les monastères disposent de cadrans solaires, de clepsydras et de sabliers. À partir de ces indications, on sonne les cloches pour réunir la communauté. Dès le VII^e siècle, cette utilisation déborde le cadre des monastères. Les églises se dotent de cloches et de

les cloches lors d'un mariage ou d'un enterrement invite les gens à se sentir impliqués par la vie de la communauté. Mais trois jours par an, à l'occasion du triduum pascal¹, plus de sonneries. Les cloches sont muettes pour commémorer la Passion et la mort du Christ. La légende les envoie donc à Rome le jeudi soir et elles rentrent le dimanche pour sonner le matin, annonçant la Résurrection du Christ avant la fin réelle du triduum (dimanche soir). Au passage elles déposent moult chocolats et autres friandises pour les enfants. Véritables âmes d'une commune, les cloches des églises marquent le temps liturgique et le temps civil et restent un élément traditionnel du patrimoine, symbole de nombreuses fêtes. Terminons par les sonnailles et autres clarines, un patrimoine pastoral qui est

déjà cité dans la période médiévale. Ces cloches permettent aux éleveurs de retrouver plus facilement leurs bêtes quand certaines d'entre elles se sont égarées. Que ce soit en alpage ou dans d'immenses prairies, elles s'avèrent très utiles. Finalement, la cloche peut s'apparenter à une sorte de GPS ancienne génération. La volonté de faire fuir les prédateurs est aussi une autre raison invoquée çà et là. Pour les amateurs, il existe le musée d'Hérépian, dans l'Hérault, consacré aux cloches, sonnailles et grelots. Tout cela bien sûr si vous avez... le temps et si... le calendrier le permet ou encore si... les cloches vous ont réveillé et si... bien sûr l'horloge est à l'heure ! À l'occasion de vos sorties, quand vous apercevrez un clocher, ayez une pensée pour nos Ancêtres qui ont contribué à sa construction,

pour cette communauté, croyants ou non, qui y a rythmé les événements de la vie, heureux ou malheureux. Ces clochers restent des marqueurs forts de notre histoire, de notre culture, de nos origines. On peut dire que la République est laïque et que la France est chrétienne par son histoire, ce terreau qui nous a façonnés jusqu'à aujourd'hui et bien sûr cela n'implique en rien d'être croyant, athée ou indifférent. C'est la fin de cette trilogie en espérant qu'elle vous aura apporté quelques informations et surtout offert un modeste voyage dans le Temps, au son des cloches. Haut les cœurs.

■ Jean-Marie Leroy

1. Mot latin signifiant « un espace de trois jours », le triduum pascal, qui va de la messe du soir le jeudi saint au dimanche de Pâques inclus

SECTION FNRC DES LANDES

Arriverions-nous à l'ère de la quérulence ?

Mon propos n'est pas une critique acerbe sur le fonctionnement de la Justice de notre pays, pouvoir indépendant conforme à la règle établie en notre République, mais une simple réflexion sur la facilité avec laquelle les juges du fonds accordent des sommes importantes, voire dépassant l'entendement, pour « Préjudice moral » !

Mais, d'abord, qu'est-ce que ce « fameux » préjudice moral ? Est-ce une maladie que seul l'argent, panacée générique à tous les maux, peut guérir ? Est-ce une double peine dépassant souvent largement le montant de la punition inscrite au Code Pénal ? Que chacun extrapole suivant sa conscience ou son mode de vie ! Je n'arrête pas de penser à ce vaillant boucher béarnais qui, dès l'aurore, découpant la viande sur un billot, incommodait la locataire de l'étage au-dessus, veuve acariâtre, qui obtint 28000 € pour préjudice moral, ruinant ainsi le boucher et à ce propriétaire d'un coq chantant condamné à régler 8000 € à ses voisins aux oreilles sensibles ! Encouragée par cette providentielle facilité à obtenir de l'argent sans travailler, toute une horde s'invente une infraction imaginaire pour se prendre



© D.R.

aux tettes de ce pis généreux : le préjudice moral. C'est l'ère de la quérulence ! De courageux journalistes d'investigation ont bien dénoncé ce nouveau mode d'enrichissement pernicieux, particulièrement lors du ter-

rible attentat du 14 juillet à Nice - et autres - mais il appert que cette tendance va aller en s'amplifiant tant il semble facile de leurrer une Justice surchargée eu égard à l'amplification des plaintes pour un chat qui miaule, un moulin à vent qui bruisse sous la bise nocturne, voire une mésange encagée zinzinulant au crépuscule. Il faut mettre un frein à ces pratiques anormales et persuader ce monde inconscient que seul, l'argent gagné par son travail, est propre. Nous, anciens de l'Arme, veillons à endiguer ces pratiques frauduleuses en expliquant la gravité de ces actions à ceux tentés par ce « démon ». Nous participerons aussi à l'éradication de ce phénomène qui s'appelle : la QUÉRULENCE, ou tout au moins, à sa réduction.

■ Jacques Dechbery